



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 15 JUILLET 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-057 / 7-1-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 18 Mai 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT.
Les conseillers présents au nombre de 32 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, J.L. BOISSARD, P. BONNARDON, F. BRABRI, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, G. DA COSTA, F. DUFFOUR, A. FAVIER, N. FAYOLLE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, M. GUICHERD-DELANNAZ, N. JULLIARD, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, L. MOGORE, A. MOREAU, A. MOTTE, J. POLAT, B. SARRAT, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, A. VIRIEUX, N. VUILLERMOZ-BIRON

Représentés : A. LE BOURDONNEC, C. MOLLIER-SABET, B. PARIS

Le secrétaire de séance désigné est Héloïse BARADEL.

OBJET : FINANCES / BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 DU BUDGET PRINCIPAL -

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : Les résultats 2019 à affecter et les restes à réaliser 2019 sont intégrés dans le présent budget supplémentaire 2020. Les crédits ouverts à certains chapitres du Budget principal de l'exercice 2020 sont à réajuster pour permettre le règlement des opérations engagées.

PROPOSITION :

Le rapporteur propose :

Vu l'avis de la commission finances, administration générale, commerces, sécurité du 6 juillet 2020 ;

- d'approuver les réductions, virements et ouvertures de crédits détaillés dans le tableau annexé à cette délibération pour le budget principal de la ville de Voiron ;

Budgets	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	520 573,67	520 573,67	5 374 025,05	5 374 025,05

(cf détail dans l'annexe jointe)

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à 28 POUR - 7 ABSTENTIONS (A. FAVIER, A. BELLEVILLE, B. HUET, M. MISTRE, J. VIAL, J.L. BOISSARD, A. VIRIEUX)**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.
Le Maire de VOIRON,
Julien POLAT

